

## La Paracha de Chémot

Il est écrit dans la paracha de cette semaine : verset 22, chapitre 5 :

« וישב משה אל ה' ויאמר : אדני למה הרעתה לעם הזה למה זה שלחתני »  
« Moshé retourna vers Hachem et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fait du mal à ce peuple ? Pourquoi donc m'as-tu envoyé ? »

A propos de ce verset, une question se pose : « pour quelle raison Moshé Rabénou a-t-il doublé l'expression « למה » lors de son dialogue avec Hachem ;

1- Au sujet de la souffrance endurée par ses frères.

2- Au sujet de sa mission de faire sortir les bné Israël d'Egypte.

Et, le rav David Milédola (rapporté par le péninei Kedem) de répondre : « Moché émit une objection très forte à l'égard d'Hachem en lui exposant un puissant raisonnement de « ממה נפשך » (c.à.d. De 2 choses l'une) : afin de saisir ce raisonnement, citons tout d'abord ce que nos sages rapportent dans le traité nédarim (Daf 32) : « pour quelle raison, les bné Israël ont-ils été exilés 210 ans en Egypte ? » Et la Guémara de répondre « Car leur ancêtre Avraham s'est rendu coupable d'avoir enrôlé (et armé) ses disciples (Talmidei 'hakhamim) pour l'accompagner guerroyer contre 4 rois (dont Nimrod, ayant capturé Loth), comme le rapporte la paracha Lekh Lekha (chap 14-verset 14) : « וירק חניכיו ילדי ביתו ... » « Avraham arma ses hommes, (sages disciples) entraînés, nés dans sa maison... ». Néanmoins, pourquoi Avraham s'est-il permis d'agir de la sorte ?

Car notre patriarche pensa qu'il n'était guère interdit d'utiliser les services de Talmidei Hakhamim pour l'exercice de tâches profanes tel que la guerre (entraînant également par la même, un bitoul Thora chez ces derniers).

En effet, contrairement à rabbi Akiva (dans le traité pessa'him Daf 22) interprétant le terme « אַת » dans le verset « אַת ה' א-לוקיך תיראו » en enseignant que ce mot qui est en plus signifie qu'on doit aussi du respect aux érudits en Thora, Avraham pensa, lui, que ce terme (אַת) n'est guère sujet à interprétation. (il n'était donc pas interdit selon lui d'entraîner ses hommes de Thora à la guerre).

Ainsi, on comprend que pour les Bné Israël « méritent » d'être assujettis aux égyptiens 210 ans, il faut interpréter les « אַתִּים » de la Thora.

Or, si c'est bien le cas, on interprétera également le 1<sup>er</sup> « אַת » du 5<sup>ème</sup> des 10 commandements nous enjoignant : « כבד אַת אביך ואת אמך » « Honore ton père et ta mère ».

En effet, nos sages de la Guémara nous apprennent que le 1<sup>er</sup> « אַת » de ce verset inclus également l'honneur, le respect que le jeune frère doit avoir à l'égard de son grand frère. Nous pouvons alors saisir selon cette longue introduction, le savant raisonnement et les arguments que Moché avança à Hachem : « ממה נפשך ה' » (de 2 choses l'une, Hachem)

- 1- Si on n'interprète pas tous les « אַתִּים » de la Thora, contrairement à l'opinion de rabbi Akiva, alors Hachem, « למה הרעתה לעם הזה » (pourquoi Hachem, as-tu fait du mal à ce peuple ?).

En effet, leur ancêtre Avraham n'était pas fautif en enrôlant à la guerre ses sages disciples (il n'y a donc pas de raison de faire souffrir ses descendants, les Bné Israël 210 ans en Egypte !).

- 2- Et si on accepte d'interpréter les « אַתִּים » de la Thora, alors « למה זה שלחתני » (pourquoi Hachem, m'as-tu choisis pour cette mission de faire sortir ton peuple d'Egypte ?)

En effet, n'est-ce pas mon D., que le 1<sup>er</sup> « אַת » du verset « כבוד אֶת אביך ואת אמך », implique le fait qu'il faut honorer son frère aîné.

C'est donc Aaron, mon grand frère qui aurait dû être envoyé pour faire sortir les Bné Israël d'Egypte et non moi ! ?